

**Compte rendu du Conseil d'Administration de l'université de Tours du 4 juillet 2011**  
**Réalisé par les élus des listes**  
**Un Projet Universitaire Partagé -Une Présidence Collégiale (à l'initiative du SNESUP)**  
Jean Fabbri + Pascal Sanson (procuration à JF)

1 Modification puis adoption du PV du CA du 30 mai 2011

J Fabbri mentionne que c'est à tort que le PV et son résumé électronique (message du président) ont présenté comme adopté le dispositif de pluriannualisation du temps de travail des enseignants-chercheurs qui n'est ni encore soumis au CTP ni au CA.

2 Recrutements sur postes vacants (y compris ATER...)

L Vaillant propose la publication de 3 emplois « au fil de l'eau » (pour des recrutements ayant effet au 1<sup>er</sup> février 2012), les autres emplois vacants seront, le cas échéant, proposés pour la phase dite « synchronisée ». Ces autres publications seront débattues ultérieurement.

Les raisons qui poussent à ces 3 demandes ne sont pas explicitées, l'avis des composantes n'est pas mentionné dans les documents transmis aux élus pas plus que le tableau des charges d'enseignement au sein des UFR (ce que déplore J F). Les demandes soulèvent quelques questions (JF) : besoins immédiats ? vivier réel de candidats ? (sachant que sur un poste de PR 16em section publié au mouvement récent il y avait très peu de candidats). Les demandes (MC 19, MC 27 et Pr 16) sont adoptées avec 0, 1 ou 2 contre selon les profils (nous avons demandé des votes distincts)

La liste des affichages de postes d'ATER (sur postes vacants) est aussi discutée car les « arbitrages » opérés par la présidence de l'université entre les demandes des UFR et des autres composantes ne sont pas tous convaincants aux yeux des élus UPUP-UPC du CA et du CS ; d'ailleurs le CS avait contesté majoritairement au moins 4 profils. En particulier se font jour des inquiétudes sur l'italien, l'histoire, les mathématiques. E. Lesigne s'interroge sur une prise en compte insuffisante des besoins de recherche. La liste globale est adoptée sauf 2 contre (UPUP-UPC).

3 Lettre de cadrage budgétaire

Il s'agit d'un exposé par le président des principes et des priorités en matière financière. Les données fournies sont encore incomplètes (y compris sur les moyens horaire d'enseignement alloués à certaines composantes !). Le document fait apparaître une nouvelle manipulation comptable opérée par les services du ministère : les 450 étudiants inscrits à l'université dans le cadre du CFA (apprentissage) ne sont plus décomptés depuis 2011 comme donnant droit à des moyens dans le cadre de la dotation d'Etat liée au logiciel SYMPA.

Les représentants des BIATOSS s'inquiètent de la gestion des emplois non statutaires. Le président rappelle que pour un certain nombre d'entre eux ces personnels ont été recrutés sur des missions spécifiques d'adaptation de l'université à la LRU et aux RCE... et qu'une fois les missions accomplies l'emploi n'est pas pérennisé.

JF intervient pour demander des explications sur les moyens de transports propres qui figurent dans le texte; il apparaît que des achats de vélos électriques sont opérés ici ou là dans certaines composantes ; il s'inquiète de la focalisation de la « fondation Rabelais » vers le démarchage d'entreprises agroalimentaires en appui à la thématique « alimentation » labellisée par la chaire UNESCO en se demandant si l'indépendance de la recherche sera bien

assurée. Il conteste enfin le terme « charge » et la technique centralisée de prise en compte de l'égalité TP=TD dans les services des EC.

4 votes contre cette lettre de cadrage (FSU +SGEN)

#### 4 Décision Budgétaire Modificative

Adoption de mesures de régularisation

#### 5 Commission des moyens

Régularisation d'un excédent du SUFCO

#### 6 Rapport de l'AERES sur le « fonctionnement »

Ce texte (version d'étape) diffusé en séance semble décevant tant pour Y Farge (CORIT), peu significatif des enjeux réels (JF) et témoin des confusions en matière de coopération de type PRES pour B Deman (MEDEF).

#### 7 Observatoire de la vie étudiante

Présentation d'une étude de l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) sur les pratiques culturelles et sportives des étudiants (dépense mensuelle moyenne dans ce registre : 68€ avec médiane de 50€).

Est exposé aussi le cadre complexe (universités/Ecoles/Rectorat/Région) d'un observatoire régional, de son périmètre (tout le post bac -privé inclus) et de son financement.

#### 8 Suite des CEVU

Un an après nos demandes de juin 2010 tant auprès du ministère que de l'université, est recréé une préparation aux concours (CAPES-Agreg) qui se présente comme un certificat soumis aux mêmes droits universitaires que les masters. Les étudiants déjà titulaires d'un M2 (R ou MFE) peuvent s'y inscrire.

Sont précisées les conditions de mise en œuvre de la PACES(L1 santé) : 10% des étudiants sont réorientés à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre. E Lesigne se demande si les moyens d'encadrement, l'organisation des réorientations seront suffisants pour ne pas reproduire une spirale d'échec. J Fabbri revient sur les demandes d'inscription en M2 allemand, il en recense plus de 10. Le président conteste ces chiffres et déclare que le M2 est fermé que seuls les 3 étudiants issus cette année du M1 ont vocation à bénéficier d'une adaptation de la maquette. JF dénonce ce blocage et souligne le caractère juridiquement hasardeux de ce dispositif.

#### 9 Suite des CS

A la demande de JF, M Insignrini présente les explorations qu'il conduit suite aux évaluations de l'AERES sur les recompositions de laboratoires « mal évalués ». Il ne s'agit que de pistes non encore validées. Se prépareraient une fédération de labos en droit et une redistribution de CETHIS (histoire) vers Orléans (antiquité) et vers des labos de Tours CITERE, CESR, INTRU...Nous exprimons notre plus vive inquiétude quant à cette liquidation.

#### 10 Questions juridiques

Adoption des statuts mis à jour de l'UFR Lettres/Langues et du Comité Technique qui remplacera en novembre le CTP.